

INFOS

Automne 2001

MADD

La mission
de MADD Canada
consiste
à mettre fin
à la conduite
avec
facultés
affaiblies
et à venir
en aide
aux victimes
de ce crime
de violence.

Lancement du nouveau programme législatif fédéral

Des mesures qui vont assurer une plus grande sécurité routière et sauver des vies

Malgré ce que vous pouvez entendre dire, vos politiciens fédéraux n'ont pas encore commencé à s'occuper du crime de la conduite avec facultés affaiblies. La majeure partie des modifications apportées au Code criminel que le gouvernement fédéral a adoptées durant les deux dernières années ont traité les questions liées au droit punitif, mais elles n'ont abordé ni les graves questions liées à l'arrestation pour la police, ni les très importantes mesures de rationalisation que nécessite le système judiciaire.

Lorsque les députés chargés d'étudier la question de la conduite avec facultés affaiblies ont présenté leurs conclusions à la Chambre des communes en 1999, ils ont ignoré entièrement dans leur étude d'importantes initiatives qui auraient pu réduire substantiellement l'incidence de la conduite avec facultés affaiblies, ainsi que les décès, les blessures et les coûts rattachés à celle-ci. Notre directeur exécutif national, Andrew Murie, a expliqué que dans ses projets de loi subséquents, le gouvernement fédéral a choisi d'ignorer une foule d'initiatives.

« Le gouvernement fédéral a traité les aspects faciles de la question qui lui ont permis de se faire du capital politique, c'est-à-dire les mesures punitives. Cependant », déclare M. Murie, « le problème de la conduite avec facultés affaiblies nécessite une approche globale qui ne se limite pas seulement aux peines infligées et à des amendes plus sévères. Nos lois doivent autoriser davantage la police à appréhender et à inculper les conducteurs avec facultés affaiblies et la procédure judiciaire doit être simplifiée afin d'obtenir des condamnations et de traiter plus équitablement les victimes d'acte criminel ».

À l'automne 2001, MADD Canada adressera de nouveau son message au Parlement afin de présenter un programme stratégique qui fera beaucoup pour éliminer la conduite avec facultés affaiblies. Durant les deux dernières années, les services juridiques de MADD Canada, sous la direction de son directeur national de la politique juridique, le professeur

Robert Solomon, ont examiné les mesures stratégiques prises et celles ignorées dans le cadre du dernier examen fédéral de la législation sur la conduite avec facultés affaiblies. MADD Canada a formulé une réponse complète sous la forme d'un programme législatif. Comme pour son initiative intitulée Évaluation des provinces, MADD Canada cherchera maintenant à travailler avec les dirigeants gouvernementaux pour que cette politique devienne une réalité dans notre régime de droit canadien.

Le professeur Solomon et ses adjoints juridiques viennent de terminer la recherche sur ce programme législatif et la production des documents connexes. « Les mesures que nous présenterons sont réalisables. Surtout, elles seront efficaces. Le gouvernement fédéral doit maintenant nous montrer qu'il a la volonté de les réaliser ».

« Même si le gouvernement fédéral a tenté de faire croire qu'il avait été sévère en matière de conduite avec facultés affaiblies, la majorité de ses réformes aura peu d'effet réel sur les pratiques touchant l'application de loi, les poursuites judiciaires et la détermination de la peine », déclare le professeur Solomon. « Les nouvelles mesures législatives fédérales adoptées l'an dernier ne feront

rien pour régler les actuels problèmes de sous-application de la loi et de sous-judiciarisation des infractions en matière de conduite avec facultés affaiblies au Canada ».

Le professeur Solomon ajoute, « La vérité à ce sujet, c'est que les réformes Libérales ont ignoré de nombreuses initiatives qui réduiraient la conduite avec facultés affaiblies comme l'a démontré la recherche tant internationale que canadienne. De plus, le gouvernement a pris beaucoup de retard par rapport aux provinces relativement à l'adoption de mesures progressistes et efficaces qui permettaient de sauver des vies, comme il a été démontré ».

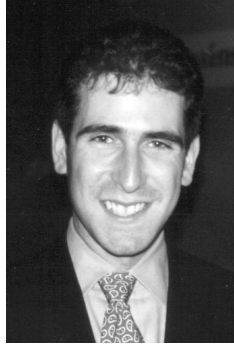
Chris George, notre directeur national des communications et de la politique publique, déclare que cette année l'initiative relative à la politique donnera lieu à une campagne ardue afin d'amener le



Professeur Robert Solomon: « Les mesures que nous présenterons sont réalisables. Surtout, elles seront efficaces ».

Message du directeur général

Être la voix de la raison



Comme il s'agit de mon dernier article à titre de directeur général du Conseil national d'administration de cette merveilleuse organisation, j'aimerais vous exprimer mes pensées sur l'importance de notre travail en matière de politique, sur le leadership de MADD Canada et sur notre position constamment renouvelée vis-à-vis du débat touchant la conduite avec facultés affaiblies dans ce pays.

Il ne fait aucun doute que la réforme législative est un élément crucial pour remplir notre mission. MADD Canada doit continuer de jouer un rôle actif et d'être entendu concernant l'établissement de la politique publique et le changement de nos lois afin de les rendre plus efficaces. Nous devons continuer de sensibiliser davantage nos élus politiques et le public sur les questions liées à l'alcool au volant.

Je crois que nous avons fait des progrès dans la promotion de lois plus efficaces, notamment dans les provinces où de nouvelles lois ont été adoptées et où il y a une réorientation des efforts visant à mettre fin au crime de la conduite avec facultés affaiblies. S'il y a une chose qui a fait avancer le programme de MADD Canada au cours des deux dernières années, c'est l'initiative stratégique intitulée *Évaluation des provinces*.

Tout comme *Évaluation des provinces* a été l'outil utilisé pour susciter l'action des élus provinciaux, l'initiative relative à la politique fédérale réussira à renseigner les députés et les sénateurs sur ce qu'il est possible de faire pour accroître la sécurité routière et sauver des vies. Notre document relatif à la politique fédérale sera la référence des législateurs pour étudier les initiatives les plus réalisables et les plus efficaces sous le régime de compétence fédérale.

À propos du leadership de l'organisation...

Lorsque je compare l'actuelle MADD Canada à l'organisation où j'ai commencé à faire du bénévolat il y a plus de six ans, je suis émerveillé de l'évolution. Je constate que notre organisation est devenue beaucoup plus forte, surtout grâce au dévouement et à l'engagement des membres de notre Bureau national et de nos fantastiques bénévoles.

D'abord, d'une perspective organisationnelle, nous sommes très chanceux de pouvoir compter sur un Bureau national très efficace. Une grande part du crédit doit être

attribuée à notre directeur exécutif national, Andrew Murie, qui a su inculquer de la discipline au sein de l'organisation. Ensuite, MADD Canada possède une base de bénévoles dévoués et engagés comme jamais à mettre fin à la conduite avec facultés affaiblies. Le personnel et les bénévoles ensemble réalisent d'excellents progrès dans la poursuite de nos objectifs.

Le Conseil d'administration de MADD Canada a fait preuve d'un esprit de collaboration exceptionnel durant les deux dernières années et je dois en attribuer le crédit au directeur général sortant et à sa vision. Tony Carvalho reconnaissait que des gens de divers horizons, des victimes et des non-victimes, devaient nous faire profiter de leurs compétences et de leur idées afin d'orienter MADD Canada. J'ai été vraiment le grand bénéficiaire de la vision de Tony qui nous a mis sur la bonne voie. Le processus de planification stratégique qu'il a instauré et son leadership ont donné le ton à mon mandat. Le degré de professionnalisme, d'engagement et de dévouement dont le Conseil national d'administration continue de faire preuve est le reflet de la bienveillance de Tony.

Durant les deux dernières années, nous avons été chanceux d'attirer d'autres personnes très talentueuses, qui ont fait profiter le Conseil national d'administration de leurs habiletés uniques. Aujourd'hui, le Comité peut compter sur beaucoup d'engagement et de conviction. Chaque personne est là parce qu'elle croit sincèrement que nous réalisons et continuerons de réaliser des progrès par rapport à notre objectif de mettre fin à la conduite avec facultés affaiblies. C'est un comité dynamique qui traite avec fermeté et avec compétence les questions liées à l'alcool au volant, ainsi que l'intendance de notre organisation nationale de bénévoles.

Je constate que MADD Canada a réalisé des progrès incroyables, et le degré d'engagement des bénévoles me donne de l'espoir. Les bénévoles de MADD Canada peuvent être très fiers de savoir que nous avons changé énormément les choses durant les dix dernières années. J'éprouve beaucoup de respect et d'admiration pour le dynamisme, l'engagement et le dévouement de tous les bénévoles de MADD Canada. Il n'est pas facile de confronter chaque jour la question de la conduite avec facultés affaiblies. Pour une victime de ce crime, j'imagine qu'il faut faire preuve de beaucoup de courage. Étant donné l'énergie que chacun de nos bénévoles consacre à son travail, je suis persuadé que nous continuerons de réaliser d'énormes succès en tant qu'organisation. Nous pouvons être très fiers de toutes nos réalisations. Continuez votre excellent travail et nous continuerons d'accomplir de grandes choses!

Programme législatif fédéral

(Suite de la page 1)

gouvernement fédéral à adopter de nouvelles mesures législatives en matière de conduite avec facultés affaiblies. « Nous devons veiller à ce que notre message collectif soit entendu et à ce que nos représentants élus comprennent nos politiques visant à empêcher les blessures et la perte de vies. La lutte sera difficile en raison

des attitudes de nombreuses personnes à Ottawa, mais nous demanderons à nos membres et à nos partisans de travailler avec les sections locales et le Bureau national afin de communiquer avec des députés et des sénateurs ».

« MADD Canada fera pleinement usage de son site Web et veillera à tenir à jour les médias sur les progrès réalisés dans le débat sur la politique », explique M. George. « Nous

fournirons dans le cadre du débat des données factuelles et les chiffres les plus récents et nous exposerons de nombreux mythes existants sur l'alcool au volant ».

Surveillez la section des Points chauds (Hot Issues) du site Web de MADD Canada (www.madd.ca) pour lire les dernières nouvelles sur l'initiative relative à la législation fédérale.

Réflexions sur deux années à titre de présidente nationale

Tous les deux ans, MADD Canada accueille un nouveau président national. Depuis 1999, **Carolyn Swinson** est la porte-parole des bénévoles et des victimes de MADD Canada. À la fin de septembre, elle n'exercera plus ses lourdes mais gratifiantes fonctions de dirigeante de l'organisation. Dans cette entrevue spéciale, elle réfléchit à son mandat de deux ans à titre de présidente nationale (l'entrevue au complet est présentée à la bibliothèque du site Web à www.madd.ca).

Que pensez-vous des sections locales et de la croissance remarquable de MADD Canada?

Ces dernières années, l'organisation a connu une croissance phénoménale. C'est fantastique que nous soyons passés de 21 sections locales en 1995 à près de 50 aujourd'hui disséminées d'un océan à l'autre. J'ai vécu des expériences réellement étonnantes, surtout lorsque je suis allée rendre visite aux sections locales et assister à leurs inaugurations et à leurs réunions. Malheureusement, je n'ai pas pu visiter chacune d'elles.

L'expérience de Begetekong and Area a été très importante et très spéciale, parce qu'il s'agissait de notre première section locale autochtone. Ce fut mémorable de pouvoir prendre part aux cérémonies, et j'y ai appris beaucoup. De toutes les inaugurations de section locale auxquelles j'ai assisté, celle de Sarnia/Lambton a été unique du fait qu'elle a comporté un programme complet et une fantastique participation communautaire par des conférenciers et des politiciens. Et les colombes blanches qui y ont été libérées en mémoire de nos disparus, ce fut mémorable et touchant. Cathy Unsworth et son groupe de bénévoles ont fait un excellent travail.

MADD Canada est devenue le principal porte-parole dans la lutte contre la conduite avec facultés affaiblies. Partout où je passe, je suis encouragée d'entendre les gens me dire qu'ils appuient notre organisation et très souvent que nous faisons un excellent travail.

Y a-t-il eu un grand moment durant votre mandat à la présidence?

C'est vraiment une question difficile à répondre – Il y a eu tant de grands moments, que je ne pense pas pouvoir en



choisir un en particulier! Cependant, si je devais en choisir un, ce serait ma comparution devant le Comité sénatorial chargé d'étudier le projet de loi C-18, qui a instauré la peine d'emprisonnement à perpétuité pour la conduite avec facultés affaiblies causant la mort. Chris George et moi-même étions là, et c'était l'avant-dernière journée où siégeait le Parlement avant l'ajournement d'été. C'était une période très émotionnelle pour moi. Notre présentation, au nom de MADD Canada, était empreinte d'émotions. Après la présentation, on nous a avisés que les sénateurs estimaient ne pas pouvoir faire adopter ce projet de loi en cette seule séance, même s'ils essaieraient de le faire. Les sénateurs sont revenus de leur pause-santé et nous ont surpris en déclarant qu'ils allaient procéder immédiatement à l'étude article par article de la loi. Ils ont pu soumettre le jour même le projet de loi au gouverneur général pour qu'il reçoive la proclamation royale et devienne loi. C'était un moment très spécial, car la chose était impossible à faire à un moment donné et elle était ensuite réalisée – et j'ai versé des larmes. Je pense que nous n'aurions pas pu faire

adopter cette nouvelle loi sans l'aide de nos sections locales de MADD Canada, sans l'incessante chaîne de messages adressés par courriel aux députés et aux sénateurs pour les exhorter à l'adopter, sans l'aide de la sénatrice Marjory LeBreton et le fait que nous ayons pu comparaître devant le comité sénatorial cet après-midi-là à la fin de juin 2000.

Tout ce qu'il faut maintenant, c'est que les juges commencent à imposer des peines qui reflètent la gravité du crime...

Y a-t-il une chose en particulier que vous regrettez ne pas avoir eu le temps de réaliser?

J'ai une seule très grande déception. J'aurais aimé que l'analyse des échantillons d'haleine et de sang devienne obligatoire dans les cas d'accident causant la mort. Cela aurait fait une grande différence dans la cause de la femme qui a tué Rob et qui a obtenu un acquittement en raison d'un détail technique. Je souhaitais réellement que nous puissions faire adopter cette importante mesure par le Parlement et qu'elle ait force de loi dans ce pays. Cela est si significatif pour ceux qui ont perdu des êtres chers et qui doivent encore être des victimes lorsque l'accusé est libéré en raison d'un détail technique...

De quelle manière cette expérience vous a-t-elle changée?

Mes nombreuses et merveilleuses expériences auprès de MADD Canada m'ont permis d'avoir beaucoup d'information, ainsi qu'une perspective sur les gens, sur le droit et sur la manière dont les choses fonctionnent ou ne fonctionnent pas dans une organisation. Ah oui, j'ai eu tant d'expériences... et j'ai visité des coins du Canada que je n'aurais jamais pu voir autrement.

Je dois dire que j'ai adoré énormément assister aux réunions des membres de MADD Canada. J'aime rencontrer des gens et savoir ce qu'ils font. Les membres de MADD Canada sont devenus ma famille élargie et je suis très près de plusieurs des personnes que j'ai rencontrées. Il est épatant de découvrir qu'on a des forces insoupçonnées. Ce fut réellement un privilège d'assumer la présidence d'une organisation aussi remarquable que MADD Canada.

La prochaine présidente nationale, Louise Knox

Lors de la Conférence sur le leadership de l'automne, MADD Canada accueillera Louise Knox à titre de nouvelle présidente nationale. Louise vient de St. Paul, en Alberta. Elle se décrit comme étant « tenace (au point d'être tannante) », et comme étant une personne qui accorde une grande importance à la « responsabilisation et à la fiabilité ». Elle estime que la « famille et les amis sont très importants » et, parce qu'elle vient de la province où les viandes sont de qualité AAA, elle adore le bœuf.



Comme vous le diront ceux qui l'ont rencontrée, ses plus grands atouts sont peut-être sa simplicité et son souci d'autrui.

Louise Knox nous parle d'elle-même : « Ce qui m'a amené à rejoindre les rangs de MADD Canada a été le décès de mon fils Mike, à l'âge de 16 ans, qui est survenu le 2 octobre 1999. J'ai vu une annonce publicitaire de MADD Canada et j'ai communiqué avec l'organisation pour découvrir que la plus proche section locale se trouvait à 300 milles de distance de chez moi. Sur-le-champ, j'ai décidé de m'engager et de créer une section locale.

Je voulais fournir au gens de ma région le même soutien que j'ai obtenu du Bureau national de MADD Canada. Je voulais être là pour d'autres familles et les aider à traverser cette période éprouvante. Cependant, je souhaitais surtout m'assurer qu'aucune autre famille ne vive notre douloureuse expérience.

Au début, notre section locale desservait une population surtout agricole de 50 000 personnes réparties dans presque tout le nord-est de l'Alberta, soit des collectivités comme St. Paul, Vermilion, Fort McMurray, Llyodminster, Vegreville et Smokey Lake. Je suis heureuse de dire que des parties de cette grande région de notre province sont maintenant desservies par deux nouvelles sections locales, une à Cold Lake et l'autre dans la ville d'Edmonton.

Dans mes nouvelles fonctions à titre de présidente nationale, je sais que j'ai beaucoup à faire pour égaliser le travail de mes excellents prédécesseurs, Carolyn Swinson et Susan MacAskil. Je suis impatiente de relever de nouveaux défis et de rencontrer nos bénévoles dans tout le pays. J'ai hâte de commencer à travailler avec nos membres, de rendre visite à nos sections locales et de connaître le travail qu'elles effectuent afin de remplir notre mission ».

Louise, qui est âgée de 33, est l'épouse de Ed (le président de la section locale de MADD de la région de Lakeland). Ils ont trois enfants, Eric 12 ans, Kirsten 9 ans et Mike qui aurait eu 18 ans cette année.

Des honneurs mérités pour Carolyn Swinson

Carolyn Swinson a été honorée récemment en devenant la récipiendaire du prix Shining Star Award des Prudential Real Estate Affiliates. Elle est l'une de trente vendeurs en Amérique du Nord à recevoir cette distinction pour ses activités et ses services bénévoles exemplaires. Chaque récipiendaire reçoit un

chèque de 1000 \$US, qui est remis à l'œuvre de bienfaisance de son choix. Carolyn a fait un don à MADD Canada.

C'est la troisième fois, durant les derniers mois, que Carolyn est reconnue pour ses contributions et son travail acharné à titre de bénévole. Elle a reçu un Prix d'accomplissement personnel du ministère des Transports pour son leadership et son dévouement dans le domaine de la sécurité des usagers de la route. De plus, elle a reçu le Prix du bénévole de l'année de la Ville de Toronto.

Dans chaque cas, Carolyn a répété qu'elle acceptait le prix au nom de tous les bénévoles de MADD Canada et de ses êtres chers : « MADD Canada est une famille très spéciale, unie par de très malheureuses tragédies personnelles et une préoccupation d'assurer la sécurité des collectivités. Nos bénévoles ont très à cœur de sauver des vies et je tiens à les remercier tous de leur travail. Ensemble, nous changeons les choses ».

« J'aimerais aussi accepter ce prix au nom de mon fils Rob, de mon père et de ma famille, que je désire remercier tous pour m'avoir donné une force que j'ignorais posséder ».

MADD Canada recrute des défenseurs des droits des jeunes

MADD Canada a pris l'engagement auprès des jeunes de créer une nouvelle et excitante Stratégie nationale des jeunes. Cette stratégie consiste en des programmes fondés sur le leadership et l'habilitation de jeunes gens pour lutter contre la conduite avec facultés affaiblies. Ces programmes sont : National Youth Advocates, Youth of Action, Power Camps et Youth Victim Support.

Carla Powell, la gestionnaire des services aux jeunes, fait rapport des plus récentes activités liées aux programmes pour les jeunes. « Très récemment, nous avons tenu à



Toronto notre première séance de formation de 14 coordinateurs de Youth of Action. Ces coordinateurs sont venus d'un océan à l'autre pour apprendre comment réduire l'accès à l'alcool pour les mineurs de leurs collectivités ».

Mme Powell a expliqué qu'une partie de la formation a consisté à mener des enquêtes sur l'achat d'alcool afin de surveiller les pratiques en matière d'identification des débits et des magasins de boissons alcoolisées. L'équipe a fait une présentation orale aux réunions de changement de quart de travail de la Communauté urbaine de Toronto avant et après la tenue des enquêtes.

Pour obtenir plus de renseignements sur Youth of Action ou tous les autres programmes et services pour les jeunes de MADD Canada, veuillez communiquer avec Carla Powell au Bureau national.

Évaluation des provinces – Examen après une année

Lors du premier anniversaire de la parution du document intitulé Évaluation des provinces, l'étude complète et le bilan de MADD Canada sur la législation en matière de conduite avec facultés affaiblies au pays, l'organisation a diffusé un rapport d'étape sur les efforts consentis par les provinces et les territoires durant l'année.

En diffusant ce rapport, la présidente nationale, Carolyn Swinson, a déclaré qu'elle était heureuse que MADD Canada ait rencontré tous les dirigeants des provinces et territoires et que des progrès aient été réalisés dans chacune de ces compétences. « Les bonnes nouvelles, ce sont que les gouvernements provinciaux et territoriaux ont pris acte de ce qu'il est possible de faire et qu'ils collaborent avec nous pour mettre en application de nouvelles mesures et pour adopter de nouvelles lois ».

« Dans chacune des compétences, nous avons établi d'excellentes relations de travail avec les représentants élus et leurs fonctionnaires, ce qui permet d'espérer d'autres progrès pour ce qui est d'établir des mesures législatives efficaces en matière de conduite avec facultés affaiblies au niveau provincial dans tout le Canada, » a précisé Mme Swinson.

L'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan et le Yukon sont des compétences qui ont adopté, au cours de la dernière année, une nouvelle législation, qui changera beaucoup les choses. L'Ontario a adopté un programme obligatoire d'antidémarrage qui s'appliquera à partir de la première infraction. Le Manitoba a adopté un nouveau programme d'obtention progressive du permis, de plus longues périodes de mise en fourrière des voitures et de suspension de permis, ainsi qu'une nouvelle Déclaration des droits des victimes. La Saskatchewan a adopté un nouveau programme d'antidémarrage, une suspension administrative de permis de 90 jours, aucune tolérance de taux d'alcoolémie pour les conducteurs débutants, ainsi que le tout premier programme pilote de détecteur d'alcool passif. Le Yukon a adopté un nouveau programme d'obtention progressive du permis et s'apprête à approuver un nouveau programme d'antidémarrage et de plus longues périodes de mise en fourrière des voitures.

Andrew Murie, directeur exécutif national de MADD Canada, déclare que de nombreux gouvernements provinciaux se penchent sur de nouvelles mesures concernant la conduite avec facultés affaiblies. « MADD Canada

collabore avec les gouvernements pour que soit adoptée une législation qui changera beaucoup les choses afin de sauver des vies sur nos routes et de fournir un meilleur soutien aux victimes de la conduite avec facultés affaiblies. Nous savons que de nombreuses initiatives sont en

voie de réalisation et nous exhortons les gouvernements du Québec, de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest à légiférer et à mettre en vigueur de nouvelles mesures en matière de conduite avec facultés affaiblies ».

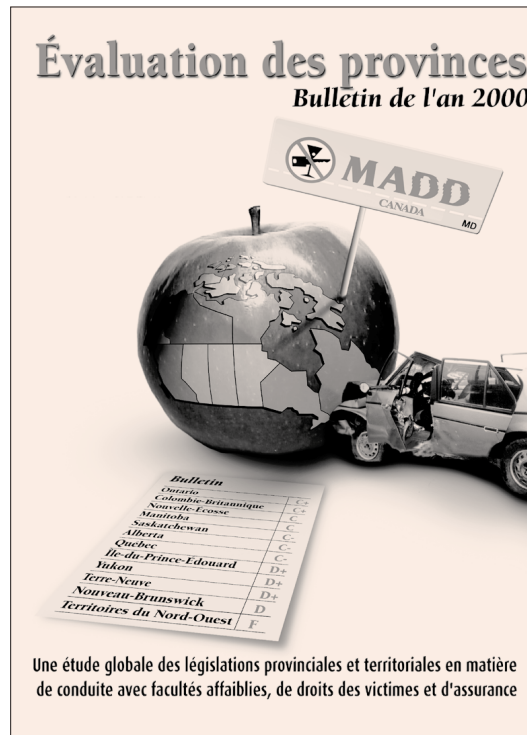
« Beaucoup peut être fait pour éviter davantage les tragédies attribuables à la conduite avec facultés affaiblies, » ajoute M. Murie, « et avec l'information précise contenue dans l'étude intitulée Évaluation des provinces, les compétences provinciales et territoriales sont capables de comparer leurs mesures respectives et de trouver des réponses progressistes pour contrer cet acte criminel ».

Dans le rapport d'étape de 2001 de MADD Canada, l'une de trois cotes a été attribuée aux provinces et territoires. Les

compétences ayant obtenu la cote « Montre le bon exemple » ont inclus la Saskatchewan, le Manitoba, le Yukon et l'Ontario. Les compétences ayant obtenu la cote « Prometteur » ont inclus l'Alberta, les Territoires du Nord-Ouest, le Québec et Terre-Neuve. Les compétences ayant obtenu la cote « Amélioration requise » ont été la Colombie-Britannique, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard.

M. Murie a ajouté : « Par son travail permanent touchant l'étude intitulée Évaluation des provinces, MADD Canada désire s'assurer que tous les gouvernements sachent que des lois et de nouvelles mesures efficaces sont adoptées ».

Publiée à la fin de juin 2000, l'étude Évaluation des provinces a examiné la législation relative à la circulation routière, aux droits des victimes et à l'assurance par rapport à la conduite avec facultés affaiblies pour chaque province et territoire. Tous les trois ans, MADD Canada a pris l'engagement d'évaluer les gouvernements quant aux caractères complet et efficace de leur législation à ce sujet. Le public peut lire le rapport d'étape et d'autres documents relatifs à l'étude intitulée Évaluation des provinces sur le site Web de MADD Canada – www.madd.ca



COMMANDITAIRES

COMMANDITAIRES OFFICIELS :

Allstate Insurance
Banque de Montréal
Dominion Automobile Association (DAA)
Guardian Interlock Systems
Suzuki Canada Inc.

SOCIÉTÉ COMMANDITAIRE :

Saatchi & Saatchi Advertising

PARTISANS :

Creative Direct Response International
Edgebaston Group, Ltd.
MBNA/MADD Canada Mastercard
Motivational Media Assemblies
The Corporate Image
TNI The Network Inc.
The Responsive Marketing Group, Inc.

Commanditaires de la campagne Opération ruban rouge

COMMANDITAIRE PRINCIPAL :

Allstate Insurance

COMMANDITAIRES OFFICIELS :

Banque de Montréal
Canadian Hickory Farms Ltd.
Lafarge Canada Inc.
Pizza Pizza
SMK Speedy International Inc.
Suzuki Canada

SOCIÉTÉS COMMANDITAIRES :

Shoppers Drug Mart
Toronto Automobile Dealers Association

SOCIÉTÉS PARTISANES :

Bridgestone/Firestone Canada Inc.
Discount Car and Truck Rentals
Dollar Rent A Car
DuPont Canada Inc.
Hallmark Cards
PPG Canada Inc.
Quickie Convenience Stores
Rent-A-Wreck
7-Eleven Canada
The Brick
The Ernst & Young Charitable Trust

SOCIÉTÉS COMMANDITAIRES DE

BOITES À MONNAIE :

British Columbia Liquor Distribution Branch
Liquor Control Board of Ontario
Manitoba Liquor Control Commission
Newfoundland Liquor Corporation
Nova Scotia Liquor Commission
Northwest Territories Liquor Commission
Prince Edward Island Liquor Commission
Saskatchewan Liquor and Gaming Authority
The Beer Store
Yukon Liquor Corporation

Conseil national d'administration

Directeur général Ken Tanenbaum
Vice-directrice générale Kathie Macmillan
Directeur général sortant A.J. (Tony) Carvalho
Présidente Carolyn Swinson
Présidente sortante Susan MacAskill
Prochaine présidente Louise Knox

Directeurs par mandat spécial Brad Dixon
..... Sénatrice Marjory LeBreton
..... Wayne Jeffery
..... Dr I. (Barry) Pless

Directeurs régionaux

Colombie-Britannique Scott Lowther
Ouest Dave Hall
Ontario Sandra Henderson
Québec James Lawler
Atlantique Richard Murphy
MADD US Wendy Hamilton

Fondateur John G. Bates
Directeur exécutif national Andrew Murie
Directeur de la politique juridique Professeur Robert Solomon
Directeur des communications Chris George
et de la politique publique

Allstate du Canada, compagnie d'assurance,
est fière d'être une commanditaire officiel de MADD Canada



Allstate^{MD}
Vous êtes en bonnes mains.

COMMUNIQUER AVEC NOUS

Téléphone : 905-813-MADD (6233); 1-800-665-MADD

Télécopieur : 905-813-8920

Site Web : <http://www.madd.ca> Courriel : info@madd.ca

6507C, ch. Mississauga, Mississauga (Ontario) L5N 1A6



Oui, vous pouvez compter sur mon engagement envers MADD Canada, tout particulièrement pour les efforts axés sur les jeunes visant à leur transmettre son message concernant l'alcool au volant. En appui de ses efforts, j'inclus une contribution spéciale de :

15 \$ 25 \$ 35 \$ 50 \$ Autre _____ \$

J'aimerais participer au programme de dons mensuels de MADD Canada (veuillez me faire parvenir les renseignements à cet égard).

Je préfère faire mon don par : Chèque Visa Mastercard

Nom: _____

Adresse: _____

N° de carte de crédit : _____ Date d'expiration : _____

Signature : _____

Veuillez faire votre chèque ou mandat à l'ordre de MADD Canada. Vous recevrez un reçu pour fins d'impôt.

Numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance canadien : 13907 2060 RR0001